

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ BOTANIQUE  
DE LYON

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

---

SECONDE SÉRIE

III

1885



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

---

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

---

1885

huit espèces, dont cent quatre-vingt-trois n'avaient pas encore été signalées en Europe.

Le troisième article est une *énumération de deux cent quatre-vingts Papilionacées portugaises*, représentées dans l'herbier et dans le jardin de l'Université de Coimbre.

Dans le quatrième article, M. X.-A. Pereira Coutinho donne un aperçu de la végétation des montagnes de la province de Traz-os-Montes et énumère 735 espèces phanérogames observées par lui.

Enfin, dans le cinquième article se trouve une liste de cent plantes récoltées dans la province de Macau, située dans l'île Hiang-Chan, en Chine. Ce n'est pas sans étonnement qu'on remarque dans cette énumération plusieurs plantes européennes, telles que *Cyperus rotundus*, *Avena fatua*, *Panicum crus galli*, *P. repens*, *Setaria glauca*, *Asplenium cuneatum* et *Marsilia quadrifolia*.

---

### SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1885

---

PRÉSIDENTE DE M. GUIGNARD.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Revue horticole des Bouches-du-Rhône, octobre 1885; — Compte rendu des séances de la Soc. roy. de botanique de Belgique, octobre 1885; — Bulletin scientifique et pédagogique de Bruxelles, IV, 9 et 10; — Revue des travaux scientifiques, V, 7; — Revue savoisiennne, XXVI, septembre et octobre 1885; — Botanische Zeitung, 45 et 46 de 1885; — Bulletin of Torrey botanical Club, XII, 9 et 10, 1885; — *Lichens du Jura français*, par le D<sup>r</sup> F. Arnold, don de l'auteur.

#### COMMUNICATIONS.

M. THERRY donne quelques renseignements sur un Champignon qui fait de grands dégâts dans les serres et dont, jusqu'à ce jour, il n'avait pu observer la fructification. Au mois d'avril dernier, il constata que les semis de *Pirola rotundifolia* faits par notre collègue M. Franc. Morel, étaient couverts de *Caecoma*

*Pirolae*, puis dans la serre à boutures, il vit de nombreuses greffes de Clématites diverses entièrement ravagées par le parasite végétal connu sous le nom d'*Araignée des serres* et qu'il avait considéré à tort, jusque-là, comme appartenant au genre *Mortierella*. Malgré les précautions prises par M. Fr. Morel, la contagion s'était étendue aux plantes d'une autre serre assez éloignée de la précédente, et là M. Therry put observer l'hypomycète en parfait état de fructification. M. Saccardo, à qui le Cryptogame a été soumis, y a reconnu un *Spicaria* nouveau qui sera décrit dans le tome IV du *Sylloge fungorum* sous le nom de *Spicaria arachnoidea*.

M. BOULLU présente les considérations suivantes sur l'affinité des *Centaurea lugdunensis* et *C. intermedia*.

Ayant récolté au printemps de cette année de nombreux exemplaires de *Centaurea intermedia* sur les coteaux du Corandin, dans la vallée du Garon, où je l'avais, le premier, observé au mois de mai 1844, j'ai constaté dans les organes de cette plante, et surtout dans les feuilles, de nombreuses variations qui ont achevé de confirmer dans mon esprit la pensée, autrefois à l'état de soupçon, que la Centaurée dite intermédiaire est une variété locale de la Centaurée lyonnaise, modifiée sur les coteaux du Garon par la nature siliceuse du terrain.

Lorsque, en 1844, je découvris cette forme remarquable, je la montrai à Timeroy, qui, la considérant comme une espèce nouvelle, me conseilla d'en publier la description. Ne partageant pas l'opinion de Timeroy, je jugeai prudent de m'abstenir; mais Cariot, plus hardi, la décrivit dans la 3<sup>e</sup> édition de son *Etude des fleurs*, sous le nom de *Centaurea intermedia*, voulant indiquer par cette appellation que ladite plante tient le milieu entre la Centaurée de montagne et la Centaurée lyonnaise. Cariot crut avoir trouvé une différence notable entre les graines de la *C. lyonnaise* et celles de la *C. intermédiaire*. Suivant lui, dans cette dernière, les poils qui surmontent l'achaine sont 5-6 fois plus courts que celui-ci, tandis que dans le *C. lugdunensis* la longueur des poils égale la moitié de celle de l'achaine. D'après mes observations, la différence n'est pas aussi grande que le dit notre auteur: toutes les aigrettes de *C. intermedia* que j'ai examinées égalent ou dépassent en longueur le tiers de l'achaine et, en quelques cas, sont complètement pareilles à celles du *C. lugdunensis*. Selon Cariot, l'in-

volucre de la Centaurée intermédiaire serait globuleux et bordé de cils roussâtres. Je soupçonne que la description a été faite d'après des exemplaires comprimés et secs, car sur la plante vivante je n'ai pas constaté de différence entre les deux formes, si ce n'est que dans la *C. intermédiaire* les cils qui bordent les écailles sont parfois blanchâtres à l'extrémité. Cariot dit que la *C. lyonnaise* est ordinairement monocéphale, tandis que la *C. intermédiaire* est pluricéphale (lisez : *polycéphale*), mais il importe qu'on sache que cette différence n'est pas constante, car souvent j'ai vu à Crémieu et à Couzon des *C. lugdunensis* portant 4-5 calathides. Il est probable que la polycéphalie est plus commune dans les sols riches que dans les terrains maigres.

Il est un caractère beaucoup moins variable que Cariot a parfaitement saisi : c'est celui de la tige arquée à la base dans la *C. intermédiaire*; il existe en effet dans la plupart des sujets que j'ai examinés, et on le reconnaît même sur les exemplaires secs.

En ce qui concerne les feuilles, l'auteur paraît avoir décrit une forme moyenne, sans tenir compte des extrêmes. En effet, les feuilles présentent de nombreuses variations : tantôt les radicales et les caulinaires sont *toutes lancéolées-linéaires*, légèrement ondulées, entières et peu décurrentes, comme dans la *C. lyonnaise*; tantôt les radicales sont *largement ovales*, entières ou dentées, à pétioles courts, les caulinaires inférieures à décurrence plus marquée, à *dents fortes et profondes*; enfin, chez les individus robustes, les feuilles sont toutes largement ovales, lancéolées, parfois très longues, entières ou à dents espacées, à *décurrence prolongée jusqu'à la feuille suivante*; elles dépassent même en largeur les feuilles du *C. montana*, var. *angustifolia*. Toutefois, ce dernier se distingue aisément aux cils de ses écailles plus noirs, plus courts, plus larges, et surtout à ses stolons souterrains.

Les localités où la *C. intermédiaire* a été observée jusqu'à ce jour sont trop peu nombreuses pour trancher définitivement la question de savoir si, comme nous avons été porté à le supposer avec plusieurs autres membres de notre Société, elle est la forme silicicole de la *C. lyonnaise*. MM. les abbés Faure et Ravaud (Verlot, Catal. pl. Dauphiné, p. 191) l'ont trouvé, et il est vrai, dans les gorges d'Engins et sur le plateau de Jalat, au-dessus de la Bastille de Grenoble, mais on sait que sur le terri-

toire d'Engins et dans le massif de la Grande Chartreuse existent des couches sableuses appartenant à l'étage du Gault. Il faut donc bien se garder de nier à priori qu'une plante est silicicole parce qu'on l'a rencontrée dans les massifs calcaires du Dauphiné, puisque dans ces derniers se trouvent des mollasses sableuses, comme par exemple à Saint-Nizier, Lans, Autrans, Rencurel, etc., puis des sables du grès vert près de Villard-de-Lans, dans plusieurs localités du Vercors, et du massif de la Chartreuse jusque dans la vallée d'Entremont.

M. SAINT-LAGER donne connaissance du Catalogue des espèces végétales récoltées dans les Basses-Alpes, ainsi que dans les îles de Corse, de Sardaigne et de Crète, par M. Reverchon, dont l'habileté comme préparateur de plantes sèches pour herbier est bien connue. M. Saint-Lager rappelle les importantes contributions apportées par notre infatigable collègue à la connaissance de la Flore du bassin du Rhône et des trois îles ci-dessus mentionnées. Il se fera un plaisir de donner à tous les botanistes qui en auraient le désir, des explications détaillées sur l'œuvre utile à laquelle s'est dévoué M. Reverchon, et il leur montrera les belles et rares plantes qu'il a récoltées pendant ses voyages.

---

### SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1885.

---

#### PRÉSIDENCE DE M. VIVIAND-MOREL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Revue bryologique XII, 1885, n° 6 ; — Feuille des jeunes naturalistes XVI, 182 ; — Botanische Zeitung 47 et 48.

#### COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL présente des exemplaires de *Petunia violacea* et d'*Urtica dioëca* polyclades.

La Polycladie, appelée « Plique végétale » par Linné, est une anomalie consistant dans le développement d'un nombre plus ou moins considérable de rameaux, à la suite d'une mutilation des organes axiles, de la piqûre d'un insecte ou de toute autre